

World Maritime University

The Maritime Commons: Digital Repository of the World Maritime University

WMU in the News

9-14-1989

Conduite du navire : La formation en RFA

Gunther Zade

Follow this and additional works at: https://commons.wmu.se/wmu_news

This News Article is brought to you courtesy of Maritime Commons. Open Access items may be downloaded for non-commercial, fair use academic purposes. No items may be hosted on another server or web site without express written permission from the World Maritime University. For more information, please contact library@wmu.se.

Conduite du navire La formation en RFA

Nous publions ci-après la traduction d'un article écrit par M. Guenther Zade, vice recteur et doyen académique de l'Université maritime mondiale de Malmoe que nous remercions. Le colloque du Havre des 23 et 24 mars 1989, « une chance pour l'officier de la marine marchande », a eu des échos chez nos voisins allemands dont les problèmes en ce domaine paraissent plus graves encore. Ce texte a d'abord été publié par notre confrère Hansa (11/12-89)

Les 16 et 17 février s'est tenue à l'Ecole Nationale de la Marine Marchande au Havre, une conférence intitulée « 1993, une chance pour l'officier de la marine marchande français », à laquelle participaient de hauts responsables de l'industrie nationale de la marine marchande, de l'administration, des professeurs et étudiants des quatre centres de formation ainsi que des représentants d'instituts de recherche et des milieux intéressés à la navigation maritime. Les orateurs invités intervinrent sur la formation des officiers en Belgique, R F A, Grande Bretagne, Italie et Pays-Bas.

La participation à la conférence de 350 Français, accueillis par le Président de l'Académie de Marine et du Conseil Supérieur de la Marine Marchande, P. Leonard, témoigne et de l'intérêt pour la formation maritime, qui règne dans tous les secteurs de la marine marchande en France, et de la volonté de résoudre ensemble les problèmes. Un effort similaire de tous les milieux intéressés à la marine marchande est à peine concevable en RFA, bien que la formation des officiers dans les quatre Länder côtiers se heurte à des difficultés autrement plus graves.

Cet exposé tente de mettre en évidence certaines des faiblesses fondamentales de la formation des officiers ouest-allemands, qui n'existent pas avec une telle ampleur en France ou dans quelques autres Etats ouest-européens, et d'avancer des propositions susceptibles de les surmonter. A cet égard, la formation de « brevetés supérieurs » (Gross-patente) vient au premier rang.

1/ Nombre d'étudiants et places d'études

Les Etats ouest-européens souffrent aujourd'hui d'un manque d'étudiants débutants ainsi que d'aides financières au maintien de surcapacités pour la formation d'officiers. Et la RFA plus que tout autre. Le nombre de candidats, aux brevets nautiques et techniques en par-

ticulier, n'a cessé de se réduire ces quinze dernières années pour atteindre un niveau très bas en 1987 et 1988. En outre, tous les candidats ne s'en tiennent pas à leur choix d'études, et tous les étudiants débutants ne préparent pas le brevet supérieur. De telles pertes sont plus le résultat d'un rejet de la navigation maritime que d'une décision du centre de formation.

La régression du nombre des candidats et des étudiants a été provoquée par l'évolution économique, par la réduction du nombre de navires allemands du fait du dépavillonnement. Cette réduction des besoins a été, entre-temps, rattrapée par une baisse de l'offre. Le métier d'officier a perdu en attractivité. Les causes sont à rechercher pour partie en dehors de la navigation maritime, mais pour partie également dans l'évolution de cette dernière ainsi que dans les faiblesses de la formation d'officier.

Le manque de candidats, d'étudiants et de diplômés entrave toujours plus la satisfaction des besoins en officiers navigants et en officiers à terre pour l'administration et l'économie du transport maritime.

Par ailleurs, une surcapacité en formation s'est développée, qui n'est maintenue qu'à grands frais. Les coûts de formation des officiers en sont accrus et sont, en conséquence, supérieurs à ceux d'autres cursus de même durée théorique de formation. Les quatre Länder côtiers peuvent être intéressés par la réduction des surcapacités et des coûts. On ne constate cependant aucune mesure efficace en ce sens. Une politique de suppression des surcapacités, qui serait imposée aux Länder côtiers, se heurte aux intérêts individuels auxquels le fédéralisme permet aux Länder de céder.

Au début des années 1970, les centres de formation des officiers ont essayé de se doter de nouveaux domaines de compétences afin d'utiliser les capacités laissées inemployées par le recul du nombre des étudiants. L'offre de for-

mation de perfectionnement aux détenteurs d'un certificat d'aptitude fut un effet positif d'un tel effort. De même, la prise en charge croissante par les centres de formation de fonctions de recherche est utile à la qualité de la formation. Ces nouvelles activités ne suffisent cependant pas à compenser l'absence d'étudiants, d'autant plus qu'entre-temps le nombre des participants à la formation permanente a, lui aussi, diminué.

Ceux, dont on pouvait supposer qu'ils avaient de l'influence sur le partage du « gâteau » des candidats aux centres de formation, furent sollicités. Le gâteau s'amenuisait sans cesse, il suffirait aujourd'hui à « nourrir » deux centres de formations

2) Nécessité d'une concentration

Certains établissements, du fait du maintien de neuf centres de formation aux brevets nautique et technique, se rapprochent à un rythme accéléré du point critique où leur existence même serait compromise. Quinze ans de recrutement, décroissant, voire plusieurs années d'arrêt de recrutement, de professeurs et de maîtres de conférences ont entraîné un vieillissement du corps enseignant, qui pourrait conduire dans quelques temps à la fermeture de certains établissements par suite de la mise à la retraite de celui-ci. Les professeurs et maîtres de conférences des établissements subsistants seront-ils à même de trouver la motivation et l'énergie nécessaires pour poursuivre la formation des officiers, d'autant que la plupart d'entre eux ne verraient le fruit de leurs efforts qu'une fois partis à la retraite? Le départ en retraite du corps enseignant a également obéré la qualité de l'offre d'études dans les matières ou le nombre de spécialistes est insuffisant pour couvrir les besoins. D'autres spécialistes sont ainsi contraints parfois d'enseigner des matières qu'ils n'ont jamais pratiquées.

Aucun établissement de formation d'officiers n'a été fermé en RFA, comme du reste dans plusieurs Etats ouest-européens. Brême a cédé la formation au brevet technique à Bremerhaven, et Bremerhaven celle au brevet nautique à Brême. Lübeck a renoncé à former au brevet nautique supérieur. La formation d'officiers radio a été suspendue par tous les établissements qui l'avaient dispensée.

A l'exception de Hambourg, où navigation et technique ont été, il y a peu, réunies en un endroit, les quatre Etats côtiers n'ont jamais réussi à concentrer leurs capacités de formation. Nieder-